



Communiqué

Pour diffusion immédiate

LA REPRISE ÉCONOMIQUE DOIT SE FAIRE AVEC LES FEMMES

Le 12 juin 2020. En ayant omis d'effectuer une *Analyse différenciée selon les sexes* (ADS) sur le projet de loi 61, le gouvernement perpétue inconsciemment les inégalités entre les sexes au Québec.

En effet, Québec vise, avec son projet de loi 61, à relancer l'économie pour « atténuer les conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclarée le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 ».

Or, bien qu'il soit encore trop tôt pour savoir combien de personnes perdront leur emploi de façon permanente en raison de la pandémie, *Statistique Canada* constatait, dans son rapport du 10 juin 2020, que le taux de mises à pied [a été supérieur parmi les femmes que parmi les hommes](#).

En s'appuyant sur la relance des infrastructures pour relancer l'économie, le gouvernement favorisera les hommes puisqu'il s'agit du secteur où [les femmes sont les plus sous-représentées au Québec : seulement 2,13 % de la main d'œuvre dans les chantiers en 2019](#).

Une ADS sur le projet de loi 61 lui aurait permis de constater ces travers et d'offrir un plan de relance plus équilibré et respectueux de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. Son propre gouvernement le reconnaît : « L'ADS favorise une utilisation optimale des fonds publics par une meilleure connaissance des réalités et des besoins des femmes et des hommes. L'ADS prévient ou réduit les inégalités entre les femmes et les

hommes touchés par un projet. [Sa finalité est de favoriser l'atteinte d'une égalité de fait](#) ».

Le gouvernement doit passer des paroles aux actes et mesurer les effets de ses politiques sur les femmes, afin de s'assurer de ne pas creuser encore plus l'écart économique entre les hommes et les femmes au Québec.

« Les femmes aussi paient des impôts, en conséquence, elles doivent pouvoir bénéficier des programmes de relance économique du gouvernement. », selon Lyne Jubinville, présidente par intérim de *PDF Québec*.

- 30 -

Source : *PDF Québec* 438-333-3494

pourlesdroitsdesfemmes@pdfquebec.org